

La **Plateforme des ONG françaises pour la Palestine**, créée en 1993, est un réseau de **40** organisations de solidarité internationale engagées en faveur d'une paix juste et durable entre les peuples palestinien et israélien. La Plateforme oeuvre en ce sens en soutenant les revendications de ses partenaires palestiniens et israéliens.

Gaza, la reconstruction se fait toujours attendre

Six mois après l'agression israélienne contre la bande de Gaza, où en est la reconstruction à laquelle s'est engagée la communauté internationale ? Les promesses d'aide tardent à se concrétiser, tandis que pour les Palestiniens, la levée du blocus qui frappe Gaza depuis plus de 7 ans est l'absolue priorité.

Quand le 26 août 2014, un cessez-le-feu met un terme à une attaque meurtrière de 51 jours contre la population de la bande de Gaza, le territoire est dévasté et il faut – encore – reconstruire. Le 12 octobre, une conférence des donateurs se tient au Caire. La présentation qui est faite de l'engagement des participants est fallacieuse. A grand renfort de médias, on annonce plus de 5 milliards de dollars d'aide. La réalité est autre : sur la somme promise – et toujours non versée 6 mois plus tard-, seule la moitié irait à la reconstruction, le reste, reliquat de promesses anciennes ou nouvel apport, allant à l'Autorité palestinienne à Ramallah pour son fonctionnement. Le mécanisme de reconstruction est remis à la responsabilité des Nations unies, contrairement aux demandes de la société civile de Gaza qui veut que les Palestiniens soient maîtres de cet



Un entrepôt de ciment dans le Nord de la bande de Gaza, octobre 2014.
(AP Photo/Adel Hana)

avenir là. Le mécanisme implique la présence de l'Autorité Palestinienne (AP) aux points de passage mais surtout un fichage des familles à aider – l'obtention de l'aide nécessite l'accord israélien – et exclut les entreprises palestiniennes de la reconstruction. De plus, sous prétexte sécuritaire, Israël contrôle tout ce qui entre à Gaza et ne laisse par exemple entrer que d'infimes quantités de ciment et d'acier dont des entreprises israéliennes ont d'ailleurs le monopole. Comment reconstruire alors ? Selon Pierre Kräkenbuhl, commissaire général de l'UNWRA, *"le processus de reconstruction s'avère beaucoup trop lent et particulièrement inefficace"*. Les analystes s'accordent à admettre que cette reconstruction par l'ONU prendra des décennies, au gré des exigences israéliennes, et nombre de critiques se font jour sur la complicité indirecte ainsi induite. L'hiver venu, après une période de pluie intense, l'état sanitaire de Gaza est très grave. Les in-

frastructures de base ne sont pas reconstruites (usine de désalinisation, d'épuration des eaux, centrale électrique). Des dizaines de milliers de familles sont encore sous tentes, près des ruines de leurs demeures, sans hygiène ni protection. L'eau potable manque. La nourriture et les médicaments aussi. Déjà des enfants sont morts. Alors, devant les promesses non tenues, la complaisance des Nations unies, l'impunité renouvelée d'Israël à qui profite économiquement le crime, la colère gronde à Gaza. Des manifestations populaires exigent la levée du blocus, le début de la reconstruction, la fin de la *"complicité de l'ONU"* mais aussi celle de l'AP, alors que grandissent les tensions entre Hamas et Fatah et que le gouvernement d'union reste virtuel. La situation exige des mesures d'urgence et structurelles, la remise aux Palestiniens de la reconstruction de leur territoire et bien sûr, la levée immédiate du blocus //



Mohammed Abu Khdeir a été assassiné

La justice israélienne à l'épreuve de l'impartialité

Le 2 juillet 2014, Mohammed Abou Khdeir, un jeune Palestinien de 16 ans, était brûlé vif par des extrémistes juifs à Jérusalem-Est. Cet assassinat s'inscrivait dans un contexte particulièrement violent et qui a atteint un degré extrême avec l'offensive militaire israélienne contre la bande de Gaza l'été dernier.

A la veille de l'assassinat de Mohammed, une grande manifestation organisée par un groupe d'extrémistes juifs a eu lieu à Jérusalem. Des slogans comme "mort aux Arabes" étaient scandés par la foule. Ces appels aux meurtres avaient auparavant été lancés par des hauts responsables politiques israéliens et relayés par les principaux médias du pays. Comme l'a souligné le journaliste israélien David Sheen, Ayelet Shaked (membre de la Knesset) avait ainsi déclaré : "qui sont les ennemis ? Le peuple palestinien... ils sont tous des ennemis combattants... les mères aussi". Netanyahu a lui-même appelé à la "vengeance pour le sang d'un petit enfant". Cette explosion de violence raciste a été largement nourrie par l'enlèvement et la mort de trois jeunes colons

israéliens en juin 2014. Six mois après l'assassinat de Mohammed Abou Khdeir, les parents attendent toujours que la justice soit rendue. Ils reviennent pour nous sur l'enquête et leurs démarches face à la justice israélienne.

Une enquête et d'éventuelles poursuites judiciaires ont-elles été menées pour faire la lumière sur l'assassinat de votre fils ?

"La police a essayé d'étouffer l'affaire. L'enlèvement de Mohammed s'est passé dans une zone très surveillée. Vingt-cinq caméras ponctuaient son trajet cette nuit-là. Une heure après la disparition de Mohammed, nous avions alerté la police par téléphone. Celle-ci n'a pas pris de mesures immédiates pour localiser Mohammed. Si cela était arrivé à un enfant israélien, la police aurait bouclé le quartier et procédé à des démolitions de maisons dans les plus brefs délais. Ce n'est que quatre jours après l'assassinat de Mohammed que la police israélienne a arrêté les trois suspects. Trois caméras de vidéo-surveillance postées dans des magasins ont filmé la scène de l'enlèvement mais leur contenu a été supprimé par la police. Heureusement que nous en avons fait une copie. La TV israélienne a tenté de faire croire à une affaire de famille. Suite à une interview que nous a accordé la BBC, nous avons exigé une autopsie par un médecin pales-

tinien. La police israélienne s'est vue ainsi contrainte d'annoncer publiquement que trois extrémistes israéliens ont assassiné Mohammed. 113 témoins ont été identifiés par les autorités israéliennes. Ils sont issus du service de sécurité israélien, du secteur médical ou du réseau d'amis des trois inculpés."

Qu'envisagez-vous pour que la justice soit rendue ?

"Nous allons porter plainte contre la police. Les Européens ont présenté leurs condoléances et ont manifesté leur soutien à notre famille. On nous a notamment conseillé de nous tourner vers la justice internationale ou la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) si le procès n'aboutit pas en Israël. Nous n'avons pas confiance dans le système judiciaire israélien. On ne peut pas être juge et bourreau à la fois mais nous devons d'abord épuiser tous les moyens nationaux pour pouvoir nous tourner vers la justice internationale. Nos avocats ont subi des pressions pour retirer la plainte ou faire durer la procédure."

Comme l'a récemment rappelé Raji Sourani (Directeur du Centre palestinien pour les droits de l'Homme-PCHR) dans une interview au EU Observer, le système judiciaire israélien est conçu de sorte à refuser la justice aux Palestiniens //

Les enjeux de la reconnaissance de l'Etat de Palestine.

Où sont les véritables leviers ? A l'ONU ? A la CPI ? En Israël ?

Les derniers mois de l'année 2014 ont été marqués par le vote de plusieurs parlements de pays européens et non des moindres (Royaume-Uni, France) de résolutions demandant à leur gouvernement de rejoindre les 135 pays qui ont déjà reconnu l'Etat de Palestine. Directement liées aux fortes mobilisations de l'été contre la meurtrière offensive israélienne à Gaza, ces initiatives parlementaires constituent une "avancée" attendue depuis longtemps, même si leur effet tangible risque de prendre encore du temps. Elles ont conforté néanmoins Mahmoud Abbas dans sa détermination à faire bouger les lignes en vue d'une relance des négociations globales. Après son relatif échec au Conseil de Sécurité de l'ONU, sa déclaration d'adhésion à la Cour Pénale Internationale en est un signe, même si là encore, les procédures risquent d'être longues. Il est clair qu'une des clefs d'un changement notable réside aussi en Israël même. Rien ne se fera sans une évolution



la Cour pénale internationale, la Haye.. (©:Vincent van Zeijst)

sensible du rapport des forces politiques, notamment dans l'optique des élections législatives prévues le 17 mars. A cet égard, il faut noter la déclaration signée par

800 personnalités israéliennes, parmi lesquelles Amos Oz, David Grossman ou A.B. Yehoshua, appelant à la reconnaissance de l'Etat de Palestine //

Echec annoncé de la "résolution palestinienne" au Conseil de Sécurité des Nations unies.

Le rejet, le 31 décembre 2014, par le Conseil de sécurité de l'ONU du projet de résolution palestinienne en vue d'une "paix globale, juste et durable" avec Israël et d'une coexistence entre "deux Etats indépendants, démocratiques et prospères" n'aurait fait que des vaincus...

Le texte prévoyait un accord de paix avec Israël d'ici un an ; l'arrêt immédiat de la colonisation, des accords sécuritaires "y compris par la présence d'un parti tiers,"

en vue d'un "retrait complet et par étapes des forces de sécurité israéliennes" des Territoires occupés d'ici 2017 ; le retour aux frontières de 1967, avec des échanges territoriaux "limités" et "équivalents" ; le règlement de la question des prisonniers palestiniens ; la reconnaissance du caractère illégal du mur de séparation ; le choix de Jérusalem comme capitale des deux Etats ; une solution "juste" au problème des réfugiés palestiniens. La volonté palestinienne de sortir du cadre des négociations bilatérales sous médiation des Etats-Unis (ou autre) qui depuis 1993 et les accords d'Oslo ont prouvé leur inefficacité, avec un calendrier contraignant, ont "contrarié" les USA qui ne veulent pas qu'Israël soit mis sous pression par une initiative "unilatérale." Le texte n'a donc ob-

tenu que huit voix favorables sur les neuf nécessaires. Les USA n'ont même pas été obligés d'utiliser leur droit de veto (ce qui aurait irrité les pays arabes alliés dans la coalition contre les djihadistes en Syrie et en Irak). Cette audace des Palestiniens a été qualifiée d'échec par les Israéliens et considérée comme "... provocations et tentatives d'imposer des mesures unilatérales..." par le ministre des Affaires étrangères. Cet échec pourrait pourtant se transformer en arme redoutable puisque la Palestine a mis à exécution sa menace de demande d'admission à la Cour pénale internationale et envisage de représenter sa résolution au Conseil de Sécurité, 5 nouveaux pays considérés comme plus favorables y siégeant depuis janvier 2015 //

“Made in Illegality” - Pour l’arrêt des relations économiques avec les colonies



“Made in illegality” est une campagne visant à l’arrêt des relations économiques de la France avec les colonies israéliennes. Lancée en France en janvier 2015, cette campagne articule information du public et plaidoyer envers les élus et décideurs. Elle est coordonnée par la Plate forme des ONG françaises pour la Palestine et la FIDH.

La colonisation constitue une violation grave du droit international, notamment au regard de l’article 49 de la 4^e Convention de Genève

de 1949 qui interdit à la puissance occupante de “procéder à la déportation ou au transfert d’une partie de sa propre population civile dans le territoire occupé par elle” ainsi qu’en portant atteinte au droit à l’autodétermination du peuple palestinien.

Une colonisation renforcée par le commerce avec l’UE et la France

Pourtant, les échanges économiques et commerciaux entre l’UE et Israël sont très importants. De nombreux produits israéliens susceptibles de provenir de colonies israéliennes sont commercialisés en France (fruits, légumes, vins, produits manufacturés...). Ces produits sont systématiquement étiquetés “Made in Israel.” Dès lors, les grandes enseignes et les entreprises importatrices ne sont pas en mesure de certifier que ces produits ne proviennent pas des Territoires occupés.

Des entreprises européennes participent à la politique de colonisation

Au-delà du commerce de marchandises issues des colonies, certaines sociétés internationales opèrent dans les colonies, notamment en leur fournissant des services et en contribuant à la réalisation de leurs infrastructures. En France, l’entreprise Orange, dont l’État français est actionnaire minoritaire, est directement impliquée dans le financement des colonies à travers sa relation d’affaires avec Partner Communications. Cette société israélienne, opérateur de téléphonie, participe directement à la colonisation en Cisjordanie et sur les hauteurs du Golan.

L’UE et la France ont l’obligation de ne pas soutenir les colonies

Un rapport, publié en février 2014, de François Dubuisson, professeur de droit international à l’Université libre de Bruxelles (ULB), fait ressortir 3 obligations qui s’imposent aux États tiers :

1. Faire respecter le droit international humanitaire : l’UE et la France doivent prendre les mesures nécessaires pour faire respecter par Israël l’interdiction de la colonisation.
2. Ne pas reconnaître comme licite une situation illégale : l’UE et la France ne peuvent entretenir une relation économique qui soit de nature à admettre l’autorité d’Israël sur le territoire palestinien ou à accorder des effets juridiques aux activités dans les colonies.
3. Ne pas prêter aide ou assistance au maintien d’une situation illégale : l’UE et la France ne peuvent entretenir avec les colonies des relations commerciales et économiques qui contribuent indubitablement à leur prospérité économique //

POUR EN SAVOIR + :

www.madeinillegality.org

INFOS PALESTINE N° 50 DIRECTRICE DE PUBLICATION : Claude Léostic - COMITÉ DE RÉDACTION : Fanny Essayie, Claude Léostic, AFPS, Cimade, LDH.

PLATEFORME DES ONG FRANÇAISES POUR LA PALESTINE

14, passage Dubail, 75010 Paris | Tel. : 01 40 36 41 46 | contact@plateforme-palestine.org | www.plateforme-palestine.org

MEMBRES : Amani // Artisans du Monde (Fédération) // Association des Universitaires pour le Respect du Droit International en Palestine (AURDIP) // Association France Palestine Solidarité (AFPS) // Association pour les jumelages entre les camps de réfugiés palestiniens et les villes françaises (AJPF) // Centre d’études et d’initiatives de solidarité internationale (CEDETIM) // Centres d’entraînement aux Méthodes d’Éducation Active (Ceméa) // Cimade // Collectif Interuniversitaire pour la Coopération avec les Universités Palestiniennes (CICUP) // Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement - Terre Solidaire (CCFD-Terre Solidaire) // Comité de Bienfaisance et de Secours aux Palestiniens (CBSP) // Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche-Orient (CVPR-PO) // Comité Gaza Jérusalem Méditerranée // Enfants Réseau Monde/ Services (ERM/SERVICES) // Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT) // Génération Palestine - Jeunes d’Europe pour le Droit, la Paix et la Solidarité // Groupement des Retraités Educateurs sans Frontières (GREF) // Ligue des Droits de l’Homme et du citoyen (LDH) // Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté - section française (LIFPL) // Mouvement contre le Racisme et pour l’Amitié entre les Peuples (MRAP) // Mouvement de la Paix // Mouvement International de la Réconciliation (MIR) // Mouvement pour une Alternative Non violente (MAN) // Pax Christi France // Secours Catholique - Caritas France // Solidarité Internationale pour le Développement et l’Investissement (SID) // Terre des Hommes France // Union Juive Française pour la Paix (UJPF) **MEMBRES OBSERVATEURS :** Action des Chrétiens pour l’Abolition de la Torture (ACAT-France) // Agir Ensemble pour les Droits de l’Homme (AEDH) // Amnesty International France // Association “Pour Jérusalem” // Association française de soutien aux réfugiés du Liban (Afran Saurel) // Centre de Recherche et d’Information pour le Développement (CRID) // Collectif judéo-arabe et citoyen pour la Palestine // Fédération Nationale des Francas // Groupe d’Amitié Islamo-Chrétienne (GAIC) // Handicap International // Médecins du Monde - France (MDM-France) // Réseau d’information pour le développement et la solidarité internationale (RITIMO)